

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou leurs tuteurs légaux. Les réservations peuvent être effectuées par email ou téléphone, mais avec une confirmation par écrit (contrat signé avec acompte) dans les 8 jours. Passé ce délai, l'option sera annulée sans préavis. À réception de votre réservation et acompte (dont 25 € de frais de réservation non déductibles et non remboursables, garantie annulation offerte), nous vous adresserons en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation.

Le port du bracelet club (mis au poignet à votre arrivée) est **OBLIGATOIRE** de façon permanente jusqu'à la fin de votre séjour. Il donne accès aux animations, piscines et contribue à renforcer la sécurité dans l'établissement.

EMPLACEMENTS :

Arrivée à partir de **14h00** - Départ : **12h00**.

Toute parcelle non libérée à **12h00** entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire. Le solde de votre séjour sera à régler à votre arrivée. Pensez à vous munir d'une rallonge et d'une prise européenne. Le nombre de participants est limité à 6 personnes par emplacement.

LOCATIONS :

Arrivée à partir de **16h00** - Départ avant **10h00**. Présentez-vous à l'accueil avec la facture acquittée. Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée avant 18h00 afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires à votre arrivée sur le site.

Le nombre de personnes séjournant dans le mobil-home ne peut dépasser la capacité d'accueil de l'hébergement.

En prenant possession de la location, vous devez contrôler l'exactitude de l'inventaire (donné à l'arrivée) et signaler au plus tard le lendemain les erreurs constatées.

Les départs se font entre 8h30 et 10h00. Passé ce délai une journée supplémentaire vous sera facturée.

Pour tous les séjours, le solde de votre séjour est à régler 30 jours avant la date d'arrivée. En absence de paiement dans ce délai, votre réservation sera automatiquement annulée.

À votre arrivée, deux cautions de 300€ et 100€ vous seront demandées par empreinte bancaire (vous pouvez également choisir de joindre à l'avance deux chèques avec une enveloppe timbrée à votre nom et adresse). Après vérification par nos soins suite à votre départ, nous jugerons de l'état de propreté de la location. Si cette dernière est jugée satisfaisante, la caution vous sera renvoyée dans l'enveloppe prévue à cet effet. Dans le cas contraire, un forfait de ménage de 100€ sera retenu.

Les tentes et canadiennes ne sont pas autorisées devant les locations. Pensez à apporter vos draps, draps housses et taies d'oreillers.

Les locations et emplacements sont conservés jusqu'à 11h00 le lendemain de la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, sans nouvelles de votre part, ils cessent d'être retenus.

ANNULATIONS : en cas d'annulation il vous sera retenu ou restera dû : outre 25 € à titre d'indemnité de rupture de contrat :

- un montant égal à 20 % du coût total de votre séjour, si vous annulez **plus de 30 jours avant** la date prévue de votre arrivée.

- un montant égal au total de votre séjour, si vous annulez **moins de 30 jours avant** la date de votre arrivée et ce à titre de dommage et intérêts.

Toute annulation doit être faite par lettre recommandée avec justificatif. En cas d'arrivée tardive ou départ avancé, les dates réservées seront dues en totalité, les redevances qui y sont attachées également.

Une **GARANTIE ANNULATION** est comprise dans votre contrat de location. Avant votre départ, si l'un des événements suivants survient : maladie grave ou accident grave ou encore décès atteignant, vous même ou votre conjoint, l'un de vos ascendants ou descendants, gendres ou belles-filles ; décès d'un frère, d'une sœur, d'un beau-frère, d'une belle-sœur ; dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence ; licenciement économique ; accident ou vol total de votre véhicule et/ou caravane survenant sur le trajet (direct) pour se rendre sur le lieu du séjour ; l'obtention après la date de réservation de la location d'un contrat à durée indéterminée. Un justificatif vous sera demandé.

LA GARANTIE COVID-19 fait également partie de votre contrat de location, faisant l'objet d'un remboursement dans les cas suivants : un des participants du séjour est atteint du covid dans les 15 jours qui précèdent votre séjour, vous êtes cas contact dans l'obligation de vous isoler dans les 7 jours qui précèdent votre séjour, le camping fait l'objet d'une fermeture administrative ou vous êtes dans une zone de confinement.

Sur présentation d'un justificatif attestant de la survenance de l'un de ces événements, nous procéderons dans les plus brefs délais au remboursement de votre séjour avec une retenue de 25 € de frais d'indemnisation liés au traitement de votre dossier d'annulation.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Le campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping ainsi que celui des piscines. Le camping n'est pas responsable des dommages ou dégradations pouvant survenir aux biens personnels des campeurs. Le slip de bain est obligatoire. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits. Les chiens doivent être tatoués, avoir leurs vaccins à jour et être tenus obligatoirement en laisse. Il est interdit de laisser l'animal seul dans la location. Dans le cas où un résident perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du règlement intérieur de l'établissement, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles. En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure, par le gestionnaire, de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat.

En cas d'infraction pénale le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre. Établissements sous vidéo surveillance.

VISITEURS :

Tout visiteur doit se présenter à l'accueil afin d'avoir accès au camping et se faire remettre un bracelet (obligatoire). Une redevance par visiteur devra être acquittée selon les tarifs en vigueur afin d'avoir accès aux animations et équipements.

CIRCULATION :

La vitesse est limitée à 10 km/h. Les barrières sont fermées entre 23h00 et 7h00 du matin, toute circulation est interdite durant cette période.

DROIT À L'IMAGE :

Le camping se réserve la possibilité d'utiliser tous supports vidéos ou photographies où vous pourriez apparaître en vue de ses publications. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer sur simple demande au camping.

Chers clients, ces éléments étant nécessaires pour éviter tout malentendu, nous vous remercions de votre confiance et souhaitons faire en sorte que vos prochaines vacances soient une réussite totale.

BONNES VACANCES AU CAMPING KERZERHO !